



C.C.A.S. D'ISNEAUVILLE (Seine-Maritime)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
10 AVRIL 2025

Délibération n° 2025/16

Date de la convocation : 03/04/2025  
Membres en exercice : 11

Membres présents : 10  
Représenté : 01

La commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoquée, s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Sylvie LAROCHE, Présidente.

**Etaient présents** : Sylvie LAROCHE, Marie-Pierre PADULAZZI, Odile BREANT, Béatrice NUGEYRE, Brigitte MOREL, Véronique PETEL-GRAUX, Paulette PICARD, Marie-Thérèse CUVIER, Christiane HONORE, Marie-Paule BONHOMME.

Formant la majorité des membres en exercice

**Absentes excusées** : Claude HAMEL procuration à Marie-Pierre PADULAZZI

**Secrétaire de séance** : Brigitte MOREL

**OBJET : SUBVENTION CLIC 2025**

Afin d'accompagner l'action sociale locale, il est proposé de renouveler le partenariat avec le Centre Local d'Information et de Coordination du Plateau NORD (CLIC) pour l'année 2025.

Pour rappel, le CLIC est un lieu d'accueil de proximité, d'information et de conseil. Il est destiné aux personnes de plus de 60 ans et leur entourage ainsi qu'aux professionnels de la gérontologie.

Les CLIC interviennent sur des missions définies dans un cahier des charges établi par le Département SEINE MARITIME.

Le CLIC seniors du Plateau Nord est une structure médico-sociale portée par une association loi 1901 à but non lucratif.

Les missions principales du CLIC sont :

- ACCUEIL : L'équipe du CLIC accueille avec ou sans rendez-vous au sein de ses locaux ou si besoin, elle se déplace à domicile.
- INFORMATION : L'équipe du CLIC renseigne et conseille le public concerné sur les thématiques du maintien à domicile, de l'hébergement, de l'accès aux droits, des aides financières, du soutien à l'aidant...
- ORIENTATION : L'équipe oriente vers les dispositifs, services et professionnels du secteur gérontologique les plus adaptés à la situation des demandeurs
- EVALUATION GLOBALE DE VOS BESOINS : Un plan d'accompagnement est élaboré. Il formalise les besoins et les réponses possibles en lien avec l'ensemble des partenaires locaux.

- Mise en place et participation à des actions de prévention, de conférences, de groupe de parole, de forum...
- Le CLIC dispose d'une mission d'observatoire autour des évolutions et des problématiques locales du vieillissement sur son territoire d'action.

La cotisation annuelle est basée sur les chiffres de l'Insee 2021 (1011 habitants de + 60 ans) et de l'indice 1.5262 €/seniors appliqué.

Le montant 2025 est de 1 543 €.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide à l'unanimité :

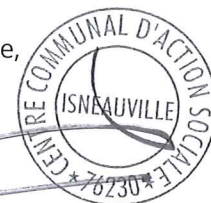
- 1 - d'octroyer la subvention au CLIC pour l'année 2025 d'un montant de 1 543€
- 2 - de prélever la dépense sur le budget primitif 2025 du CCAS à l'article 657381.

Le secrétaire de séance,  
Membre du conseil d'administration,  
Brigitte MOREL



Pour copie conforme,  
La Présidente,

Sylvie LAROCHE



Transmis en Préfecture : 24 avril 2025

Affichage : 24 avril 2025